



Quelle place prend le ciment dans notre vie?

www.ciment-suisse.ch

COMMENT FAIRE RENAITRE LA VIE DANS LES CARRIERES FICHE D'INFORMATION DE L'INDUSTRIE DU CIMENT CONCERNANT LA BIODIVERSITE

Le ciment est le matériau de construction le plus important de notre époque. Même s'il demeure invisible au quotidien, il est omniprésent en tant que composante principale du béton. Sans ciment, il n'y aurait pas d'infrastructure, pas de mobilité, pas d'énergie, pas de bâtiments. Le ciment est un produit high-tech à base cent pour cent naturelle. Ses composants de base, le calcaire et la marne, font partie des rares matières premières disponibles en Suisse en quantités suffisantes. La Suisse peut ainsi couvrir de manière indépendante ses besoins en ciment de haute qualité.

MENAGER LES RESSOURCES

La production de ciment est intense en matières premières et en énergie. L'industrie suisse du ciment attache une grande importance à une production aussi respectueuse de l'environnement que possible et se situe à la pointe mondiale en termes de durabilité. Depuis des années, les entreprises de l'industrie suisse du ciment figurent dans le peloton de tête du Dow Jones Sustainability Index. Elles investissent continuellement dans l'optimisation écologique de leurs produits, l'efficacité énergétique, la substitution de combustibles fossiles et la réduction des émissions.

1

Mais d'un point de vue écologique, un rôle important revient aussi aux nombreux projets de renaturation: lors de l'extraction du calcaire et de la marne, les interventions ponctuelles dans la nature laissent des traces visibles. Au terme de leur exploitation, les sites de carrière sont d'une part remis en culture pour l'agriculture et la sylviculture, et d'autre part ils sont renaturés. Avec la renaturation, il se crée dans les carrières des niches écologiques, dans lesquelles une grande variété d'espèces animales et végétales rares trouvent un nouvel habitat.

REMISE EN CULTURE ET RENATURATION DE CARRIERES

Un cahier des charges strict

L'extraction dans les carrières s'effectue dans le cadre de concessions étatiques accompagnées d'un cahier des charges écologique fort strict (loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage LPN). La législation en matière d'environnement prévoit que les interventions justifiées en vue de la sécurité de l'approvisionnement doivent s'effectuer de manière aussi respectueuse de l'environnement que possible.

cemsuisse
Association suisse de l'industrie du ciment
Marktgasse 53, 3011 Berne
Téléphone 031 327 97 97

info@ciment-suisse.ch
www.ciment-suisse.ch



L'industrie du ciment tient compte de la volonté du législateur par le biais de deux approches différentes.

1. Les interventions prévues sont pleinement compensées au moyen de «mesures de compensation écologique» réalisées sur un autre site, l'espace de compensation devant être en cohérence spatio-fonctionnelle avec l'espace d'intervention. Lors de la détermination des mesures de compensation, on ne se contente pas de prendre en compte les répercussions superficielles des interventions, mais on intègre aussi leur effet profond. Ceci permet de préserver la biodiversité et d'assurer le fonctionnement en continuité des habitats.
2. Au terme de leur exploitation, les carrières sont remises en état. A cet effet, elles sont en grande partie comblées avec des matériaux d'excavation (dont la compatibilité biologique a été établie). Ensuite, les sites d'extraction sont soit remis en culture pour l'agriculture, soit restitués à la nature en tant qu'habitat pour différentes espèces animales et végétales. Les travaux de renaturation font l'objet d'un rapport dans le cadre d'un contrôle annuel d'efficacité biologique. A cet effet, chaque année deux à trois inspections des carrières ont lieu avec des représentants de l'administration.

Mise en œuvre

Les entreprises de l'industrie suisse du ciment collaborent avec des organisations de défense de la nature comme le WWF ou Pro Natura et concluent parfois aussi des partenariats avec des organisations internationales de défense de la nature comme l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).

Résultats

Les projets de renaturation des entreprises de ciment augmentent la biodiversité – ce qui profite tant aux espèces animales qu'aux espèces végétales. Grâce à ces mesures, les carrières peuvent même accéder au statut de réserve naturelle. Elles créent des habitats qui n'existent presque plus dans les surfaces à usage agricole et qui servent de refuges précieux à la nature. Les mares servent de site de reproduction aux batraciens, parmi eux des espèces menacées comme le crapaud accoucheur, animal de l'année 2013 de Pro Natura. Des espèces rares comme la magicienne dentelée, l'ascalaphe soufré, l'anémone de montagne et la centaurée (liste rouge) retrouvent ainsi un habitat. Certaines plantes se réimplantent même toutes seules.

L'industrie suisse du ciment est un partenaire fiable des administrations, qui entreprend plus de mesures de compensation et aménage plus de surfaces renaturées que ne l'exige la loi, jouant ainsi un rôle de précurseur sur le plan international.

Des informations concernant différents projets de renaturation sont disponibles dans les annexes.



L'INDUSTRIE DU CIMENT S'ENGAGE CONTRE LES NEOPHYTES

Les néophytes sont des espèces végétales exogènes, sauvages et à propagation rapide. Environ 45 des quelques 350 espèces de néophytes en Suisse sont considérées comme des néophytes «envahissantes». Celles-ci peuvent se répandre particulièrement rapidement et dominer des habitats entiers, car elles n'ont ni ennemis naturels ni maladies. Les néophytes peuvent ainsi porter atteinte à la biodiversité et causer des dégâts biologiques et économiques considérables. [Pro Natura](#) met en garde contre la propagation de néophytes envahissantes.

Des néophytes apparaissent aussi régulièrement dans les carrières renaturées de l'industrie du ciment. Etant donné qu'en phase initiale du processus de renaturation, immédiatement après la fin de l'exploitation des carrières, la végétation pionnière n'est pas encore très prononcée, les plantes envahissantes, peu exigeantes, peuvent rapidement s'étendre. Grâce aux mesures actives de renaturation et d'entretien, ainsi qu'à la présence régulière de spécialistes avec lesquels collaborent les cimenteries, les plantes indésirables peuvent être combattues de manière rapide et efficace. C'est une mesure importante de consolidation de la biodiversité.